



Peut on faire effacer son fichier au stic?

Par **caro22**, le **26/03/2009** à **14:46**

Bonjour, rnVoila pres d'un an que j'ai voler a l'etalage. Je n'en suis pas fiere, je sais que ce que j'ai fait aurait pu me conduire à bien des consequences graves. J'avais 21ans, je n'ai rien aggraver à ma situation(pas d'agressiviter, pas de delit de fuite...). J'ai signer mon PV et je n'ai eu aucunes condamnations, pas de rappel a la lois, pas d'amende, rien du tout. rnJe me demandait si apres 5ans je pouvais faire la demande pour effacer mon fichier au STIC? A qui m'adresser? J'ai fais une demande a la CNIL pour avoir un extrait de mon fichier et savoir si je pouvais faire la demande aupres du procureur pour effacer egalement ma fiche mais il faut attendre des mois avant d'avoir une reponse. Donc je m'adresse sur ce site pour avoir un peu d'info.rnEst ce que meme si ma fiche est effacée au STIC, un exemplaire est garder? Y - t -il encore des traces?rnMerci pour vos reponses

Par **frog**, le **26/03/2009** à **15:03**

[citation]A qui m'adresser?[/citation]rnCNIL & Procureurrnrn[citation]Est ce que meme si ma fiche est effacée au STIC, un exemplaire est garder? Y - t -il encore des traces?[/citation]rnNon.